



Poulin Retout & Associés

Hubert POULIN
Jean-Paul RETOUT

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE

Siège social : 55 rue Raspail 92300 LEVALLOIS-PERRET

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

160, rue Montmartre - 75002 PARIS - Tél. : 01 55 80 70 20 - Fax : 01 55 80 70 29

Bureau secondaire : 53, boulevard Victor-Hugo - 78300 POISSY - Tél. : 01 39 79 05 77 - Fax : 01 39 79 04 99

contact@poulinretout.fr - www.retout.fr

S.A.R.L. au capital de 516.000 Euros - R.C.S. Paris B 454 008 996 - Code A.P.E. 6920 Z - T.V.A. FR45454008996

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Conseil d'Administration de la FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques du rapport financier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration de la FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 24 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
POULIN RETOUT & ASSOCIES



Hubert POULIN
 Associé - Commissaire aux comptes

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE

Sommaire

Bilan et Resultat	1
Annexes Legales 24	5
Tableau de suivi fonds associatifs 2023	21
FRS Contribution et Subvention 2023.	22

Bilan et Resultat

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement	112 812	112 812				
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 590	1 335	255	0,00	1 050	0,01
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	20 700	20 700				
. Immobilisations incorporelles en cours	11 175		11 175	0,12		
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	2 803 960		2 803 960	30,38	2 803 960	32,26
. Constructions	1 805 895	187 502	1 618 393	17,54	1 703 978	19,60
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 417	5 394	23	0,00	176	0,00
. Autres immobilisations corporelles	208 759	98 212	110 547	1,20	133 328	1,53
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	76 091		76 091	0,82	76 091	0,88
. Autres	27 487		27 487	0,30	27 487	0,32
TOTAL (I)	5 073 887	425 956	4 647 931	50,36	4 746 069	54,60
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	8 948		8 948	0,10		
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	805 473		805 473	8,73	530 110	6,10
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	2 380 253		2 380 253	25,79	1 491 262	17,16
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 294 847		1 294 847	14,03	1 867 144	21,48
Charges constatées d'avance	91 578		91 578	0,99	57 587	0,66
TOTAL (II)	4 581 099		4 581 099	49,64	3 946 102	45,40
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 654 986	425 956	9 229 030	100,00	8 692 171	100,00

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	3 963 674	42,95	3 963 674	45,60
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	637 267	6,91	637 267	7,33
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	1 701 911	18,44	1 943 892	22,36
Excédent ou déficit de l'exercice	-22 156	-0,23	-241 981	-2,77
Situation nette (sous total)	6 280 696	68,05	6 302 852	72,51
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	6 280 696	68,05	6 302 852	72,51
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	60 000	0,65	60 000	0,69
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	60 000	0,65	60 000	0,69
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	206 964	2,24	281 961	3,24
Emprunts et dettes financières diverses	80	0,00	46	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	230 511	2,50	177 239	2,04
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	411 980	4,46	431 093	4,96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	284 598	3,08	241 099	2,77
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 754 201	19,01	1 197 882	13,78
TOTAL (IV)	2 888 334	31,30	2 329 320	26,80
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 229 030	100,00	8 692 171	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens													
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		1 524 820				1 218 336				306 484		25,16	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		2 510 018				2 563 740				-53 722		-2,09	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges													
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		12				3				9		300,00	
Total des produits d'exploitation (I)		4 034 851				3 782 079				252 772		6,68	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		918 074				1 021 574				-103 500		-10,12	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		209 545				236 535				-26 990		-11,40	
Salaires et traitements		1 907 556				1 810 631				96 925		5,35	
Charges sociales		842 334				809 531				32 803		4,05	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		126 245				102 651				23 594		22,98	
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés													
Autres charges		59 258				39 948				19 310		48,34	
Total des charges d'exploitation (II)		4 063 011				4 020 869				42 142			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-28 160				-238 791				210 631		88,21	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participations		12 743				1 656				11 087		669,50	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif													
Autres intérêts et produits assimilés		1 841				2 071				-230		-11,10	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges													
Différences positives de change													
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement													
Total des produits financiers (III)		14 584				3 727				10 857		291,31	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées		2 790				1 881				909		48,33	
Différences négatives de change		5 633				350				5 283		N/S	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements													
Total des charges financières (IV)		8 423				2 231				6 192		277,54	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		6 161				1 497				4 664		311,56	

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-21 999	-237 294	215 295	90,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	192	349	-157	-44,98
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	192	349	-157	-44,98
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	349	5 036	-4 687	-93,06
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	349	5 036	-4 687	-93,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-157	-4 687	4 530	96,65
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	4 049 627	3 786 154	263 473	6,96
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 071 783	4 028 135	43 648	1,08
EXCEDENT OU DEFICIT	-22 156	-241 981	219 825	90,84
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Annexes Legales 24

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 9 229 030,18 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -22 156,12 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
SOMMAIRE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

**FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général et complété par le règlement ANC 2022-04, applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit :

- Compte à terme HSBC pour 0 euros
- Obligations françaises pour 0 euros

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a souscrit un PGE pour un montant de 375 000 en date du 10 Septembre 2020 dont la première échéance de remboursement est datée d'octobre 2021.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) est le principal centre d'expertise français sur les questions de sécurité internationale et de défense.

RESCRIT FISCAL :

Par courrier du 19 Mai 2009, la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) a souhaité connaître son régime fiscal au regard des impôts commerciaux. Dans une correspondance en date du 18 Mars 2011, l'administration fiscale a fait connaître sa décision.

En matière d'impôt sur les sociétés (IS) :

Au terme du 11° du 1 de l'article 207 du Code Général des Impôts (CGI), les fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche sont exonérées d'IS au titre des revenus tirés des activités conduites dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche définies aux articles L 123-3 du code de l'éducation et L 112-1 du code de la recherche. L'analyse des activités de la FRS par l'Administration fiscale conduit à exonérer les revenus de la FRS provenant des études et recherches effectuées pour ses partenaires publics et privés, c'est à dire la quasi-totalité des revenus de la FRS. Seuls demeurent exclus les produits tirés de la location d'un immeuble au CNRS, étant précisé que ces produits bénéficient de l'exonération prévue par l'article 206-5 du CGI.

En matière de taxe professionnelle (TP) et de contribution économique territoriale (CET) :

L'administration fiscale précise que la FRS entre dans le champ d'application de la TP et à compter de 2010, de la CET au titre de ses seules activités lucratives dès lors que, s'agissant d'une fondation reconnue d'utilité publique, elle ne remplit pas l'ensemble des conditions fixées au 1er alinéa de l'article 206 du CGI. La fondation est également redevable de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et le cas échéant de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), au titre de son activité de locaux nus à usage professionnel dès lors qu'elle en retire des recettes brutes au moins égale à 100 000 euros au cours de la période de référence (article 1447 du CGI).

En matière de taxe sur les salaires :

La FRS est redevable de la taxe sur les salaires dans la mesure où elle n'est pas assujettie à la TVA sur au moins 90% de son chiffre d'affaires.

En matière de TVA :

Les subventions qui rémunèrent une activité non concurrentielle n'ont pas à être soumises à la TVA. En revanche, lorsque les circonstances de droit ou de fait permettent d'établir l'existence d'un engagement de fournir un bien ou un service déterminé ou de constater la réalisation d'un tel engagement par le bénéficiaire de la subvention, les sommes versées à ce titre sont assujetties à la TVA. Une subvention qui s'analyse comme un complément de prix des opérations du prix des opérations réalisées est aussi assujettie à la TVA. L'administration fiscale précise que les subventions allouées par le Ministère des Affaires Etrangères ne sont pas assujetties à la TVA. Les prestations de services rendues à des tiers par la FRS sont assujetties à la TVA.

**FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Date d'application du régime fiscal :

L'Administration fiscale admet que l'assujettissement aux impôts commerciaux selon les principes énoncés ci-avant, à l'exception de la TP et de la CET, ne prennent effet qu'à compter du 1er Janvier 2011.

A cet effet, l'Administration fiscale invite la FRS à régulariser sa situation au regard de la TP et de la CET pour les années 2008 à 2010.

La FRS a envoyé à l'administration fiscale des déclarations de TP pour les exercices 2008 et 2009 et a communiqué à l'Administration fiscale les bases pour le calcul de la CET 2010. A la date d'établissement des comptes annuels, seul un avis d'imposition de la CET a été émis par l'Administration fiscale au titre de l'exercice 2011.

REGLES DE RATTACHEMENT DES PRODUITS :

Les produits de prestations de services sont comptabilisées en fonction de l'état de réalisation des prestations à la date de l'arrêté des comptes. En ce qui concerne les contrats et subventions s'étalant sur plusieurs exercices, les produits sont comptabilisés selon l'avancement des travaux prévus dans la convention.

CESSION IMMEUBLE :

La FRS a acquis en date du 27 Décembre 2011, l'immeuble situé au 4 Bis Rue des Pâtures. Le siège social est situé à cette adresse. En date du 10 Mai 2013, la société BNP PARIBAS REAL ESTATE VALUATION FRANCE a été missionnée afin de déterminer, pour le compte de la FRS, la décomposition du prix de vente de l'immeuble.

Suite à cette expertise, la décomposition du prix de vente est la suivante :

- 71% du prix de vente correspond au terrain
- les 29% restant correspondent à la construction

A la date du 21/10/2021, cet immeuble a été cédé.

ACQUISITION IMMOBILIERE

La FRS a acquis en date du 22 Octobre 2021, l'immeuble situé au 55 rue Raspail à Levallois Perret . Le siège social est situé à cette adresse.

La décomposition du prix de vente est la suivante :

- 25% du prix de vente correspond au terrain
- les 75% restant correspondent à la construction

Suite à l'étude réalisée par la BNP PARIBAS REAL ESTATE VALUATION FRANCE définissant la répartition par composants d'immeubles, la quote-part foncière du terrain a été revue impliquant une modification de la base amortissable.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Les frais de recherche et de développement concerne le fonds documentaire acquis le 01/01/1999 pour une valeur de 112 812.27 euros. Le fonds documentaire a été amorti sur une durée de 5 ans.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Celle est calculé sur l'ensemble de l'effectif présent au 31 Décembre 2023 en prenant comme hypothèse un départ à la retraite à 62 ans.

Modalités de calcul:

Nombre de mois de salaire introduit = 1

Pourcentage de permanence des salariés = 85%

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Coefficient de charges cadres = 142%

Coefficient de charges ouvriers = 138%

Coefficient de charges employés = 140%

Pourcentage différentiel d'actualisation = 5.5%

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	112 812		
Autres immobilisations incorporelles	24 340		11 175
Terrains	2 803 960		
Constructions sur sol propre	1 356 040		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	449 855		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	5 417		
Autres install., agencements, aménagements	13 981		2 487
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	177 847		14 444
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 807 100		16 931
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	103 578		
TOTAL	103 578		
TOTAL GENERAL	5 047 830		28 106

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			112 812	
Autres immobilisations incorporelles		2 050	33 465	
Terrains			2 803 960	
Constructions sur sol propre			1 356 040	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			449 855	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			5 417	
Autres install., agencements, aménagements			16 468	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			192 292	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			4 824 031	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			103 578	
TOTAL			103 578	
TOTAL GENERAL		2 050	5 073 887	

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	112 812			112 812
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	23 290	795	2 050	22 035
Terrains				
Constructions sur sol propre	77 202	55 595		132 797
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	24 715	29 990		54 705
Install. techniques, matériel et outill. industriels	5 241	153		5 394
Installations, agencements divers	1 838	3 118		4 956
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	56 662	36 594		93 256
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	165 659	125 450		291 108
TOTAL GENERAL	301 761	126 245	2 050	425 956

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	795				
Terrains					
Constructions sur sol propre	55 595				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	29 990				
Install. tech., matériel, outill. industriels	153				
Installations, agencements divers	3 118				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	36 594				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	125 450				
TOTAL GENERAL	126 245				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	60 000			60 000
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	60 000			60 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	60 000			60 000
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	76 091		76 091
Autres immobilisations financières	27 487		27 487
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	805 473	805 473	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 170	2 170	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	8 815	8 815	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	28 206	28 206	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	2 265 813	2 265 813	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	75 248	75 248	
Charges constatées d'avance	91 578	91 578	
TOTAL GENERAL	3 380 882	3 277 304	103 578
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	206 964	75 056	131 908	
Emprunts et dettes financières	80	80		
Fournisseurs et comptes rattachés	230 511	230 511		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	292 152	292 152		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	104 432	104 432		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	15 396	15 396		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	284 598	284 598		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 754 201	1 754 201		
TOTAL GENERAL	2 888 334	2 756 426	131 908	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	74 823			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	432 431
Autres créances	108
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	12 743
TOTAL	445 281

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 555
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	122 635

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	91 578	1 754 201
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	91 578	1 754 201

Commentaires:

8.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	1 524 820

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)**TOTAL** 1 524 820

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 524 820
Etranger	
TOTAL	1 524 820

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	706 138 236 862
TOTAL	943 000
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE
ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)
9.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	24 650
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	24 650

Commentaires:

9.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	37	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	37	

Commentaires:

Tableau de suivi fonds associatifs 2023

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS					
Libellé	Solde au début d'exercice A	Affectation du résultat	Augmentation B	Diminution C	Solde à la fin d'exercice D = A+B-C
Fonds statutaires	3 963 674,45				3 963 674,45
Réserves statutaires ou contractuelles	637 266,54		-		637 266,54
Réserves règlementées					-
Autres Réserves					-
Report à nouveau	1 943 892,25		-	- 241 981,34	1 701 910,91
Résultat d'exercice n-1	- 241 981,34	241 981,34		-	-
Résultat d'exercice n					- 22 156,16
TOTAL	6 302 851,90	241 981,34	-	- 241 981,34	6 280 695,74

FRS Contribution et Subvention 2023.

FRS : CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS 2023

☐ INFORMATION LIEE AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Il n'y a pas de contributions volontaires au titre de l'exercice 2023

☐ DETAILS DES SUBVENTIONS

- 1 488 701 euros pour l'Union Européenne
- 1 230 000 euros pour le Ministère des Armées
- 222 800 euros pour le Premier Ministre
- 150 000 euros pour le Bureau de Représentation de Taipei
- 70 000 euros pour le Ministère des Affaires Étrangères
- 63 561 pour la Fondation de Corée
- 50 000 euros pour l'Agence Française de Développement
- 21 000 euros pour le Ministère des Affaires Étrangères du Japon
- 10 402 euros pour l'Ambassade des Etats Unis